

Personalvorsorge Gate Gourmet  
Prévoyance Professionnelle Gate Gourmet  
Pension Scheme Gate Gourmet

c/o PFS Pension Fund Services AG  
P.O. Box  
CH-8058 Zurich

[anja.zeller@pfs.ch](mailto:anja.zeller@pfs.ch)  
Tel. +41 43 210 18 46  
[www.pgg.pfs-services.ch](http://www.pgg.pfs-services.ch)

Aux assuré(e)s de la  
Prévoyance Professionnelle Gate Gourmet

Zurich, en mars 2009

## **Information No. 15 Prévoyance professionnelle Gate Gourmet - PGG**

Mesdames, Messieurs,

Nous avons le plaisir de vous informer d'importantes décisions du Conseil de fondation de la PGG.

### **Composition du Conseil de fondation**

<b>Conseil de fondation - Représentants employeurs</b>	<b>Conseil de fondation - Représentants employés</b>	<b>Entreprise</b>
Tommy Foehn, Président	Léonard Biaggi	Gate Gourmet Catering Genève
Mark Zimmermann	Sabine Kubatz	Gate Gourmet International & e-gatematrix Switzerland SARL
Charles Ackermann Brigitte Studer	Karl Rawyler Kurt Brunner, Vice-président	Gate Gourmet Catering Zurich

Monsieur Patrick Sparer, représentant des employés dans le Conseil de fondation pour le cercle électoral GG International & e-gatematrix Switzerland, s'est retiré du Conseil de fondation à fin décembre 2008 à la suite de son départ de Gate Gourmet. Madame Sabine Kubatz est entrée en fonction pour lui succéder. Elle a été élue tacitement par les destinataires. Nous souhaitons beaucoup de succès et de satisfaction à Madame Kubatz dans cette activité exigeante.

### **Personne de contact pour le service à la clientèle**

Madame Jolanda Amacher est désormais la personne de contact de notre organisation responsable pour les demandes concernant vos prestations personnelles (téléphone 043 210 18 41, E-mail [jolanda.amacher@pfs.ch](mailto:jolanda.amacher@pfs.ch)) .

Madame Anja Zeller ([anja.zeller@pfs.ch](mailto:anja.zeller@pfs.ch)) conserve à l'avenir ses tâches de remplaçante du gérant et de personne de contact pour les assurés de langue maternelle française.

### **Situation financière de la PGG**

Le 1er janvier 2008, la Prévoyance professionnelle Gate Gourmet a débuté avec un degré de couverture de 115.7%. En raison de la crise bancaire et économique, le degré de couverture estimé a chuté à 95.4% à fin décembre 2008, ce qui correspond à une perte de 20.3% par rapport à fin 2007.

La couverture négative a surtout résulté des marchés d'investissements particulièrement mauvais en 2008 et des pertes de valeurs sur les placements de la fortune qui y sont liés.

Le Conseil de fondation a déjà pris les mesures suivantes pour compenser la couverture négative et garantir les liquidités :

- Intérêt sur les avoirs vieillesse uniquement au taux LPP
- Pas d'adaptation des rentes courantes
- Réduction des risques de placement en renonçant aux réallocations, principalement pour les actions
- Introduction d'un délai de 3 mois pour la pratique de la retraite avec option de capital
- Augmentation de la prime de risque employeur et employé

Lorsque les chiffres définitifs des comptes annuels seront disponibles, le Conseil de fondation examinera d'autres mesures nécessaires pour éliminer la couverture négative et il en informera les destinataires.

### **Intérêt sur les avoirs vieillesse 2008**

Bien que la PGG, avec un degré de couverture de 95.4%, présente une légère couverture négative au 31 décembre 2008, le Conseil de fondation a décidé, lors de sa séance du 21 novembre 2008, de créditer un intérêt de 2.75% sur le capital d'épargne individuel pour l'année 2008 (le taux d'intérêt minimum LPP s'élève à 2.75% pour 2008).

Le Conseil de fondation a en outre décidé de ne pas procéder à une adaptation des rentes actuelles. Ceci en raison de la situation financière actuelle et de la couverture négative au 31.12.2008.

En 2009, comme jusqu'à présent, les calculs de prestations en cours d'année seront effectués sans intérêt. L'intérêt définitif 2009 des avoirs de vieillesse sera déterminé par le Conseil de fondation vers la fin de 2009.

### **Prime de risque employeur et employé**

En raison de l'évolution négative du risque invalidité au sein de la PGG, le Conseil de fondation a décidé d'augmenter les cotisations risque de 3.5% à 4.2% du salaire assuré, avec effet au 1er janvier 2009. La quote-part est nouvellement répartie ainsi:

Gate Gourmet International, France, et e-gatematrix  
Gate Gourmet Switzerland GmbH, Unit Zürich:

Employé: 1.9%  
Employeur: 2.3%

Gate Gourmet Switzerland GmbH, Unit Genf:

Employé: 2.1%  
Employeur: 2.1%

En plus, le règlement des prestations a été mis à jour et, entre autres, les plans de prévoyance et le règlement de liquidation partielle y ont été intégrés. Sur le site Internet [www.pgg.pfs-service.ch](http://www.pgg.pfs-service.ch), vous trouvez l'actuel règlement des prestations.

Veillez agréer, Mesdames, Messieurs, nos salutations les meilleures.



Tommy Foehn  
Président



Urs Ackermann  
Gérant